

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 107 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT représentée par Vincent COULOMB - Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Jean-Louis BONAN représenté par Guy SAUVAYRE - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Eric DIARD représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Josette FURACE représentée par Marc LOPEZ - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Louisa HAMMOUCHE représentée par Samia GHALI - Garo HOVSEPIAN représenté par Eugène CASELLI - Paule JOUVE représentée par Bernard MARTY - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Janine MARY représentée par Catherine CHAZEAU - Christophe MASSE représenté par Vincent GOMEZ - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Dominique TIAN représenté par Carine ROGER.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

René BACCINO - Mireille BENEDETTI - Marie-Arlette CARLOTTI - Laurent COMAS - Yann FARINA - Albert GUIGUI - Claudette MOMPRIVE - Christyane PAUL - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Claude VALLETTE - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 25 Septembre 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**IPE 005-1360/15/CC**

**■ Projets Réseaux Electriques Intelligents/Smart Grids sur le territoire de Marseille Provence Métropole : attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Capénergies.**

**DPEATSV 15/13764/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Marseille Provence Métropole fait partie du groupement de collectivités territoriales impliquées dans la candidature « FLEXGRID » portée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, remise le 17 juillet 2015 au gouvernement en réponse à l'appel à projets lancé le 15 avril 2015 pour le « déploiement à grande échelle de solutions technologiques Smart Grids » (Action 6 de la feuille de route « Réseaux Electriques Intelligents » / Industrie du Futur).

La coordination et la mise en place des projets qui composent le dossier de candidature sont assurées par le pôle de compétitivité Capenergies (555 adhérents dont 80 sur le territoire de MPM). Centré sur les énergies du futur, Capenergies a pour objectif de tirer parti des atouts régionaux et nationaux pour développer une filière énergétique d'excellence adaptée au « mix énergétique » de demain.

Le Président de Marseille Provence Métropole a spécifiquement répondu par courrier en juin dernier à la sollicitation du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur sur l'implication de la Communauté urbaine MPM dans la mise en œuvre des projets relatifs au déploiement des Réseaux Electriques Intelligents (REI) mentionnés dans le dossier de candidature.

Le dossier de candidature prévoit un déploiement des projets REI sur une période de 5 ans, de 2015 à 2020.

Le budget de la candidature « FLEXGRID » s'élève à près de 150 millions d'euros. Il mobilise en priorité des financements locaux, privés et publics (Fonds européens, PIA, engagement des collectivités).

Un des enjeux de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte est de réduire la facture énergétique en travaillant sur deux axes : l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables (ENR).

Dans le cadre de l'appel à projets Réseaux Electriques Intelligents, il est proposé de conduire sur plusieurs îlots urbains du territoire de Marseille Provence Métropole des expérimentations d'autoproduction/autoconsommation alliées à la diffusion d'équipements économes en électricité (lampes basse consommation, coupe-veille, économiseurs d'eau ...) afin de réduire la facture des ménages à faibles revenus.

Ces expérimentations d'autoproduction /autoconsommation seront menées en accompagnement de l'installation des premiers compteurs Linky, et en relation à des opérations de sensibilisation aux économies d'énergie :

- Sur des logements sociaux existants en collaboration avec le bailleur social Habitat Marseille Provence :
  - «DECANIS» dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille (à l'échelle d'un bâtiment de 36 logements)
  - «FRAIS VALLON» (à l'échelle d'un quartier :14 bâtiments, 1346 logements concernés)
- Sur un îlot urbain en construction au sein de l'Ecocité d'Euroméditerranée :  
«ALLAR»

Des projets visant à accroître la contribution des entreprises (et des zones commerciales) aux besoins de flexibilité et d'effacement des systèmes électriques, en lien avec du développement de productions des énergies renouvelables seront également développés sur le territoire de Marseille Provence Métropole. Les Data Centers (activité hautement électro-sensible, équipés de plusieurs niveaux de secours, la grande distribution et l'industrie lourde (activité hautement électro-intensive) sont particulièrement ciblés. Les enjeux de cette contribution sont énormes puisque le secteur industriel constitue 90 % de la consommation d'énergie finale du département des Bouches-du-Rhône.

- **Projet « FLEX ENTREPRISE »**  
Porteur : Consortium d'entreprises  
Partenaires pressentis : Ascométal (en tant que plus gros consommateur d'électricité de la Région PACA), Jaguar Network, Auchan, EDF, industriels de l'Etang de Berre.

Les opérations ciblées sur les immeubles de logements mais aussi celles concernant les entreprises ou zones d'activités pourront être étendues à d'autres sites cibles du territoire MPM au cours des cinq années d'expérimentations en fonction des projets portés par les acteurs privés et/ou les collectivités.

Le pôle assurera l'interface technique avec les bailleurs, les entreprises, l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée, Marseille Provence Métropole, et Aix-Marseille Université (impliquée dans l'analyse sociologique de l'impact des compteurs électriques intelligents sur les consommateurs).

Outre la coordination de l'Appel à Projets, le pôle assure l'animation de la dynamique de projets issus de cette mobilisation.

Il est proposé que Marseille Provence Métropole soutienne le suivi et la réalisation de ces projets par le pôle de compétitivité Capenergies en accordant une subvention spécifique de 20 000 euros pour l'année 2015. Cette subvention spécifique s'ajoute à la subvention de fonctionnement de 10 000 euros attribuée chaque année au pôle depuis sa création en 2008.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir le pôle de compétitivité Capenergies coordonnateur de la réponse à l'appel à projets national « Réseaux Electriques Intelligents/Smartgrids » dont Marseille Provence Métropole est partie prenante, et animateur de la dynamique de projets Réseaux Electriques Intelligents ;
- L'intérêt du projet en termes d'expérimentation sur les économies d'énergies et de mobilisation d'un écosystème d'entreprises innovantes liées à la transition énergétique ;
- La forte dynamique nationale et internationale sur le déploiement des Réseaux Electriques Intelligents (Smartgrids) ;
- L'engagement du Président de Marseille Provence Métropole dans le soutien de la candidature collective portée par la Région et des projets y figurant ;

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de 20 000 euros à l'association Capenergies.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 - Article 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles ».

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
Emploi – Enseignement supérieur  
Technopoles - Recherche

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Innovation prospective et enseignement  
supérieur

Frédéric COLLART

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER